

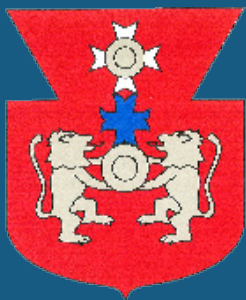
Travaux du Centre Jean Jaurès : C'est parti !



Rentrée scolaire 2016 p.8

Les changements qui améliorent le quotidien à Aureilhan p.4

Sommaire



Directeur :
Yannick BOUBÉE

Rédacteur :
Laurent BLOCQUET

Ont collaboré à ce numéro :
Yves CARRIE
Hervé GAILLARD

Mise en page et Impression :
Graphicom

Mairie d'AUREILHAN
Place François Mitterrand
BP 40
65800 AUREILHAN
Tél : 05 62 38 91 50
mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr
Fax : 05 62 38 91 59

 Retrouvez toute l'actualité
de la ville sur
www.ville-aureilhan.fr



L'ÉDITO DU MAIRE

3.... Tous prêts pour la rentrée !

QUALITÉ DE VIE

4 et 5... Les changements qui améliorent le quotidien à Aureilhan

ZÉRO PHYTO

6.... Objectif « Zéro Phyto » : semer les bonnes pratiques pour la ville de demain

7.... Jardiner sans pesticide, c'est facile

ÉDUCATION

8.... Rentrée scolaire 2016 : une nouvelle directrice à l'école Marcel Pagnol

9.... Restaurant scolaire : succès des « portes ouvertes »

9.... Nouveau : le guide des TAP

CULTURE

10... Journées européennes du Patrimoine : les Castors prennent la parole

11... Concours Jules Laforgue : rencontre estivale sur l'île du Lauréat

11... 7ème nuit des Bandas : 35 ans de la Banda Lous Berretes

VIE DE LA CITÉ

12... Rencontre avec les Associations Aureilhanaises

12... Cérémonie de remise des trophées sportifs

12... Rétro : concert et repas partagés aux Cèdres

13... Citoyenneté : pour voter en 2017, je pense à m'inscrire en Mairie avant le 31 décembre !

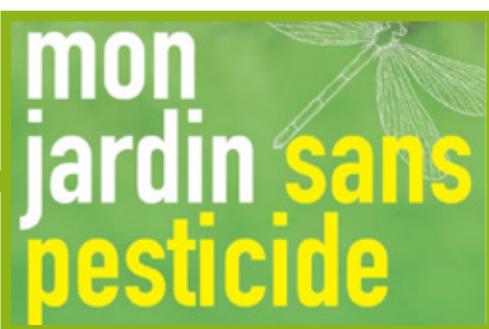
13... Sécurité publique : la Police Municipale s'installe à l'ECLA

13... Le Conseil Municipal a décidé...

EXPRESSIONS POLITIQUES

14.... MINORITÉ

15.... MAJORITÉ



Yannick BOUBÉE

Maire d'Aureilhan
1^{er} Vice-Président du
Grand Tarbes



L'ÉDITO DU MAIRE

TOUS PRÊTS POUR LA RENTRÉE !



Le haut niveau de qualité du projet de rénovation du Centre Jean Jaurès a permis à Aureilhan de bénéficier d'une aide conséquente de l'Etat.



Un Guide des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) pour les familles.

Depuis les lois de Jules Ferry, la gratuité de l'école publique est l'un des fondements de notre pacte républicain, au même titre que l'obligation scolaire et la laïcité de l'enseignement. A Aureilhan, dans le prolongement de l'action des municipalités antérieures, l'équipe municipale continue à mettre l'éducation au cœur de ses priorités.

Nous avons vécu la réforme des rythmes scolaires comme une opportunité, et notre engagement, aux côtés des enseignants et de la MJC, a trouvé sa traduction dans la mise en place d'activités pour favoriser la réussite et l'épanouissement de tous les enfants. Voilà bien l'objectif du Projet éducatif territorial adopté au début de l'été 2016.

Ce dernier s'appuie sur les réponses des familles au questionnaire sur les TAP. De manière générale, les retours très positifs de l'enquête prouvent le sérieux des équipes qui œuvrent chaque jour à l'épanouissement de vos enfants. A noter qu'après 3 ans d'application, les TAP demeurent toujours gratuits à Aureilhan.

Un nouveau Centre Jean Jaurès pour 2017

Les travaux de rénovation du Centre Jean Jaurès vont commencer dans le courant de ce mois et devraient se terminer à la fin du mois de mars 2017. Ce projet, inscrit dans le programme de la mandature, a nécessité un long travail de préparation et de réflexion, auquel les associations ont été associées. Le haut niveau d'exigence

de ce projet a permis à Aureilhan de bénéficier d'une aide conséquente de l'Etat, qui accompagne la Commune de manière vraiment significative. Le nouveau Centre Jean Jaurès sera plus économe en énergie, plus accessible pour les personnes à mobilité réduite, avec une architecture modernisée. Cet investissement permettra de soutenir l'activité économique des entreprises de notre territoire, objectif essentiel du Fond de Soutien à l'Investissement Public Local créé par l'Etat en 2016.

Créer la 7^{ème} agglomération d'Occitanie

Un enjeu particulièrement important se profile à cette rentrée : celui de la création de la nouvelle agglomération Tarbes-Ossun-Lourdes. Le périmètre a fait débat ; il est maintenant fixé. En conséquence, il faut maintenant co-construire cette agglomération avec toutes les personnes de bonne volonté qui voudront s'engager. Notre territoire recèle bien des atouts comme le prouvent les récentes labellisations « French Tech » et « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte ». La création de cette intercommunalité forte devra être le point de départ d'une dynamique de grands desseins au service de notre territoire et de ses habitants.

Un projet fédérateur et utile à l'intérêt général reste à définir ; une bien belle histoire est à écrire.

Je souhaite à toutes et à tous une très bonne rentrée.

TRAV
L'am
de
jusq
Cale
trava
mars
été
dans
river
publi
2016

ENFOUISSEMENT DE CONTENEURS

Deux colonnes à verre ont été livrées et enterrées par le SYMAT, à la rue des Pyrénées et au Parc des sports de l'Adour. Ces conteneurs ont l'avantage de pouvoir stocker beaucoup plus de matière, ce qui évite les débordements. Esthétiques, ils s'intègrent avec harmonie dans le paysage.



TRAVAUX AUX CIMETIÈRES

Au cimetière Le Montagna, les services de la Ville ont installé des points d'eau supplémentaires pour le confort des visiteurs (coût : 4 700 euros TTC). De plus, par souci de sécurité, l'automatisation de l'ouverture et de la fermeture des portails des deux cimetières aureilhanais sera effective au cours du mois de novembre. (Coût : 4 734 euros TTC .)



RÉNOVATION DU CENTRE JEAN JAURES

Les travaux du Centre Jean Jaurès débutent au mois d'octobre. Ils devraient s'achever en mars 2017. Ce sera l'investissement le plus important de la mandature. Coût : 1 560 900 euros TTC, dont 774 785 euros financés par la Ville.



© Architecte DPLG Marsan

TRAVAUX A L'ALLÉE DU LHERIS



Avec la réfection de la voirie et la modernisation des réseaux, la Municipalité poursuit le programme de rénovation des rues du quartier des Castors. Les travaux doivent se terminer à la fin du mois d'octobre. Coût : 34 900 euros TTC .

RUE DE LA TUILERIE : AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Pour lutter contre la vitesse excessive des véhicules sur la rue de la Tuilerie, deux panneaux « STOP » à l'intersection de la rue de la Tuilerie et de la rue Arthur Rimbaud ont été posés, au début du mois d'août. Cette opération a été réalisée par les agents communaux. La diminution de la vitesse et une sortie facilitée depuis la rue Arthur Rimbaud ont, depuis, été constatées.



BOUT DU PO

Approuvés par les commerçants du Pont le 20 avril dernier, les aménagements ont vocation à protéger les espaces piétonniers (de mobiliers urbains) et à faciliter le stationnement des bicyclettes à proximité immédiate des commerces et des supports vélos. Coût : 9 300 €



TRAVAUX RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

aménagement partira de l'avenue Jean Jaurès jusqu'à la rue de l'Aubépine. Le chantier prévisionnel des travaux : novembre 2016 - septembre 2017. Le projet a été présenté et approuvé dans son ensemble par les élus lors de la réunion publique du 13 septembre 2016.



CRÉATION DE LA 1^{ère} ZAP DE LA RÉGION OCCITANIE

La création de la ZONE AGRICOLE PROTÉGÉE de l'Ousse, portée par les élus aureilhanais et orleixois depuis 2014, a été officialisée le 30 juin 2016 par arrêté de la Préfecture. Cette ZAP, inscrite en tant que servitude dans le Plan Local d'Urbanisme, a vocation à promouvoir l'agriculture en zone périurbaine en mettant en valeur l'identité agricole locale.



© Flyvideom

EXTENSION DES VESTIAIRES DU STADE JULES FERRY



Les travaux de création d'un auvent et d'une salle de réunion, en extension des vestiaires existants ont été confiés à des entreprises. Les travaux de finition, seront réalisés en régie par la Ville. Coût : 82 000 euros TTC.

BANCS GABIONS AVENUE DE LA CHARTREUSE

Outre leur aspect esthétique, les nouveaux gabions, dont un comporte une partie supérieure en bois permettant de s'asseoir, éviteront la circulation et le stationnement des véhicules sur le trottoir récemment rénové. Coût : 2 200 euros TTC.



ROND POINT DE L'ÉCLA



Des travaux de marquage routier ont été effectués sur le carrefour giratoire situé à l'intersection entre l'avenue Jean Jaurès et l'avenue de la Chartreuse, à la demande de la Direction Interdépartementale des Routes du Sud-Ouest (DIRSO). Cette signalétique invite les usagers de la route à mieux anticiper l'obstacle, pour une meilleure sécurité de tous. L'accessibilité des passages piétons a, quant à elle, été améliorée. Coût : 8 640 euros TTC.

TRAVAUX D'ÉTÉ DANS LES ÉCOLES

Afin d'offrir des conditions optimales de travail aux enseignants et aux élèves, les agents communaux entretiennent chaque année les écoles pendant l'été : rafraîchissement des peintures, réparation des jeux extérieurs, élagage des arbres.



TRAVAUX

Travaux de rafraîchissement des peintures, réparation des jeux extérieurs, élagage des arbres.



Zéro phyto



ENVIRONNEMENT

OBJECTIF « ZÉRO PHYTO » :

SEMER AUJOURD'HUI LES BONNES P

Bonne nouvelle ! Aureilhan va totalement faire disparaître les produits phytosanitaires de l'espace public à partir du 1^{er} janvier 2017. Bien que l'interdiction ne s'appliquera aux particuliers qu'au 1^{er} janvier 2019, la Commune invite dès maintenant la population à s'engager sur le chemin du « zéro phyto ».

POURQUOI Y A-T-IL PLUS D'HERBE EN VILLE QU'AVANT ?

Vous l'avez sans doute remarqué ces dernières semaines : les herbes poussent dans les rues d'Aureilhan. Si les trottoirs paraissent moins « propres » qu'habituellement, c'est parce que les agents des espaces verts n'utilisent plus de produits phytosanitaires.

LA FIN DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES, LE DÉBUT D'UNE NOUVELLE ÈRE

Avant, pour « nettoyer » les espaces verts et les voiries, la Commune d'Aureilhan, comme beaucoup d'autres collectivités, avait recours aux traitements chimiques. Ces procédés avaient l'avantage d'être mis en œuvre rapidement avec beaucoup d'efficacité : les « mauvaises herbes » mourraient et le souci des conséquences écologiques n'était pas très prégnant.

Depuis la parution d'études scientifiques sur le sujet et la prise de conscience des Hommes sur leur environnement, cette pratique de « nettoyage » se révèle très néfaste pour les sols, les nappes phréatiques, et la biodiversité. Sans compter le coût de ces produits chimiques, tous fabriqués à partir du pétrole, une

ressource énergétique limitée dans notre monde fini.

UNE ORGANISATION AU SERVICE D'UNE AUTRE FORME DE PROPRETÉ

Jusqu'en 2016, un seul agent municipal suffisait pour nettoyer complètement la ville d'Aureilhan pour une durée de 6 mois ; aujourd'hui il faut désormais plusieurs agents, pour un résultat moins efficace et qui dure moins longtemps. Il est clair que les agents ne pourront pas obtenir avec le « zéro phyto » les résultats atteints avec l'emploi des pesticides. Les rues semblent « moins propres » ? En réalité, elles ne sont plus polluées. Ainsi, les espaces verts et les voiries retrouvent une certaine forme de propreté, débarrassés des pollutions chimiques.



Les agents communaux de l'équipe «espaces verts et voirie», prêts pour le zéro phyto.

RATIQUES POUR LA VILLE DE DEMAIN

UN PROGRES VISIBLE

La démarche de suppression des produits chimiques constitue une amélioration incontestable pour la qualité de vie de tous.

Le zéro-phyto dans l'espace public n'est qu'une étape d'un projet global

de transition écologique et durable des collectivités. Jardinage sans pesticide (voir le guide en bas de cette page), restauration collective privilégiant les produits locaux (voir p.11), préservation des terres agricoles (voir p.5), ...au final, bannir les produits phytosanitaires n'est qu'un premier pas vers la ville de demain.



Ci-dessus : un aménagement paysager ne nécessitant pas d'usage de produit phytosanitaire

JARDINER SANS PESTICIDE, C'EST FACILE

Le livret « mon jardin sans pesticide » est là pour vous aider à jardiner au naturel. Il est disponible sur le site de la Commune : www.ville-aureilhan.fr ou dans sa version papier à l'accueil de la Mairie.



Education



Alain BAYLAC, enseignant, Hervé COSNARD, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, Erick LASSERRE, Directeur de l'école élémentaire des Cèdres, Virginie FAVERON, Maire-Adjointe en charge des affaires scolaires, Yannick BOUBÉE, Maire et Gilles COIGNUS, Inspecteur de l'Éducation Nationale.

UNE NOUVELLE DIRECTRICE À L'ÉCOLE MARCEL PAGNOL

Malgré certaines séparations douloureuses et quelques larmes pour les plus petits, la joie de retrouver les amis et de rentrer dans la cour « des grands » a primé, le 1er septembre dernier, lors de la rentrée des classes. Pour beaucoup, l'excitation du premier jour était présente et un bon nombre d'enfants cherchait, sitôt franchi le portail de l'école, les copains et les copines qu'ils n'avaient plus vus depuis 2 mois. Du côté des enseignants, une nouvelle directrice, Claire BERGON, a été nommée à l'école maternelle Marcel Pagnol. Emmanuel ALONSO, 1er Maire-Adjoint, et Virginie FAVERON, Maire-Adjointe en charge des affaires scolaires, l'ont rencontrée dès la rentrée pour lui souhaiter la bienvenue à Aureilhan, avant de continuer leur visite des écoles aureilhanaises. Une semaine plus tard, le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale et l'Inspecteur de l'Éducation Nationale avaient choisi de visiter le groupe scolaire des Cèdres pour rencontrer les équipes enseignantes qui leur ont réservé un bel accueil.



Claire BERGON, la nouvelle Directrice de l'école maternelle Marcel Pagnol a reçu, dans sa classe, Virginie FAVERON, Maire Adjointe, et Emmanuel ALONSO 1er Maire-Adjoint, le jour de la rentrée scolaire.

RESTAURANT SCOLAIRE

SUCCÈS DES « PORTES OUVERTES »

Vendredi 1er juillet, le restaurant scolaire a ouvert ses portes et une quarantaine de familles a saisi cette opportunité pour découvrir l'établissement. Le Chef, Pierre CORNEL, et sa seconde, Patricia DUZER, le Maire, Yannick BOUBÉE, et les Maires-Adjoints étaient présents pour faire visiter les locaux et répondre aux questions des parents.

LE TEMPS DE REPAS : UN ESPACE PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIF

Durant la pause-déjeuner, les encadrants poursuivent le projet



pédagogique des écoles en faisant respecter les règles de vie en collectivité. Ils encouragent les enfants à goûter à tous les plats : ainsi, les animateurs de la Maison des Jeunes et de la Culture sensibilisent les enfants à la fois, à la réduction du gaspillage alimentaire et à la découverte de nouvelles saveurs. Ici, l'orientation est claire : un haut niveau d'exigence pour la qualité des repas et un temps méridien bénéfique aux enfants.

EXIGENCE ET TRANSPARENCE

Les repas sont fabriqués le jour de la consommation. L'équipe du restaurant scolaire travaille essentiellement des produits frais transformés sur place. Des repas à thème mettent régulièrement en avant les produits de l'agriculture

locale provenant, par exemple, de la plaine de l'Ousse. Sur les menus, un code couleur communique les informations essentielles sur l'équilibre diététique des repas servis. La mention « AB » est apposée à côté des produits issus de l'Agriculture Biologique. La mention « fermier » est apposée à côté des produits issus de l'agriculture locale.

100%

De la viande fraîche servie est d'origine française



En savoir plus :

> <http://www.ville-aureilhan.fr/fr/information/59426/menus-restaurant-scolaire>



NOUVEAU : LE GUIDE DES TAP



« Les TAP sont-ils payants ? Obligatoires ? » ; « A quelle heure commencent les activités de mon enfant ? » ; « Quelles activités sont proposées ? » ; « Quand puis-je reprendre mon enfant à l'école ? ». Vos questions trouveront une réponse dans le guide des TAP (temps d'activités périscolaires). Distribué à toutes les familles qui ont un enfant scolarisé à la rentrée 2016, il est consultable et téléchargeable toute l'année sur le site internet de la Ville.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

QUAND LES CASTORS PRENNENT LA PAROLE

Une exposition originale sur l'histoire du quartier des Castors s'est déroulée à l'occasion des journées européennes du patrimoine du 13 au 18 septembre. Reportage.



L'association des Amis du Patrimoine a travaillé durant des mois afin de recueillir les documents d'archives sur l'histoire d'un quartier particulier de la ville, celui des Castors. Les membres de l'association sont partis à la rencontre des pionniers ayant participé à la construction du quartier.

NAISSANCE D'UN QUARTIER

L'histoire des Castors commence au début des années 1950, lorsque des ouvriers de l'Arsenal, d'Alstom, ou bien des agents de la SNCF cherchent à bâtir leur maison, pour la plupart à proximité de leur lieu de travail, l'Arsenal. Raymond ROUSSEL, résidant à l'allée des Sauges, témoigne : « Il a fallu défricher le terrain, évacuer les gravats du mur de clôture de la Société de Matériel de Forage (S.M.F.) et déraciner les souches de 3 platanes. Il n'y avait pas d'eau courante sur le terrain. J'ai dû planter à la main une pince à 6,50 m de profondeur et installer une pompe à bras pour puiser l'eau nécessaire pour faire le béton. ». Les habitants portèrent la marque des bâtisseurs, fraternisant et s'entraidant volontiers entre eux.

Monsieur OLIBAS, résidant à la rue du Montaigu, se souvient : « Nous avons fait les rues, les évacuations des eaux usées. Monsieur BIZE était venu avec son tracteur et un soc ; nous étions derrière, les uns enlevant les cailloux et les autres, avec les râtaux égalisant la rue. Les corvées, c'était ensemble et après la corvée nous buvions l'apéro. Les rues étaient étroites, car les terrains n'étaient pas grands. Nous allions tous au boulot à vélo et en cyclo, il n'y avait pas des voitures comme maintenant. »

HISTOIRE DE LA PLACE FLORENCE

Le témoignage de Robert SOUCAZE, un « ancien » de la rue de l'Ardiden, nous éclaire un peu plus sur l'origine du nom de cette place centrale : « Grâce à Monsieur le Député MAILHE, Maire de Rabastens-de-Bigorre et Conseiller Général des Hautes-Pyrénées, l'association des Castors Aïdo't a bénéficié de la garantie du Département pour pouvoir contracter les emprunts permettant l'achat des terrains puis la viabilisation du quartier des Castors. Ensuite, Monsieur le Député nous a aidés à obtenir une subvention pour l'électrification

du quartier qui tardait. En remerciement, les représentants du bureau de l'association, MM. TORRES, CARRERE, PEYRAN, FUENTES et DULAU, ont décidé, avec l'accord de Monsieur et Madame MAILHE, de nommer « Florence » la place et la rue qui relie la place à la route de Bours (rue du XI novembre actuelle). En effet, Florence était le prénom de la fille de Monsieur et Madame MAILHE.

PATRIMOINE ET CITOYENNETÉ

Les Castors ont été aménagés et construits par ses habitants. « C'est un quartier rempli de passion et de fraternité » souligna Marie-Paule DASTE, Présidente de l'Association des Amis du Patrimoine d'Aureilhan, dans son discours d'ouverture de l'exposition le 13 septembre dernier.

Les journées du patrimoine 2016 avaient pour thème « patrimoine et citoyenneté ». La très belle histoire des Castors montre que le patrimoine témoigne autant de l'histoire des hommes que des valeurs qu'ils partagent en commun.

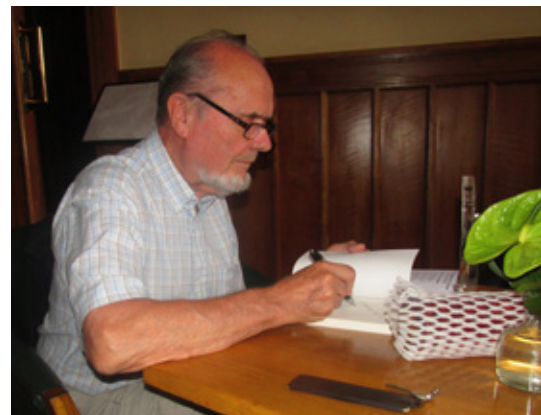
CONCOURS JULES LAFORGUE

RENCONTRE ESTIVALE SUR L'ÎLE DU LAUREAT

A la faveur d'un voyage privé, Yves CARRIE, conseiller municipal, est allé à la rencontre de Jean Pierre Thibaud, le lauréat 2016 du prix Jules Laforgue, concours littéraire organisé par la Ville d'Aureilhan. L'homme de culture et de lettres œuvre pour la langue française à

l'étranger, habitant un splendide pays, l'Irlande.

A l'occasion de cette rencontre, le lauréat s'est vu remettre son prix et en a profité pour offrir un livre de nouvelles, remis en dépôt à la bibliothèque de l'ECLA. De beaux moments.



7^{ème} NUIT DES BANDAS

35 ANS DE LA BANDA LOUS BERRETES

Le coup d'envoi des férias de l'été en Bigorre a été donné le 2 juillet au Centre Jean Jaurès d'Aureilhan ; la banda Lous Berretes y a fêté son trente cinquième anniversaire

Pour la septième édition de la Nuit des bandas, Lous Berretes ont rassemblé jeunes et moins jeunes dans une ambiance festive et conviviale. Il est vrai que l'équipe

des co-présidents Pierre Darous et Thierry Lesage avait très bien fait les choses puisqu'étaient invitées trois autres formations parmi les plus réputées dans le domaine de la musique de rue : la banda Los Campésinos, de Pouillon dans les Landes (40), Le Delirium Tremens Band de Dalhem que les Berretes avaient eu le plaisir de croiser au Festival de Bandas de Dalhem (Belgique).

Et pour la première fois dans les Hautes-Pyrénées, Lous Berretes avait fait venir la fameuse Txaranga



espagnole « Los Incassables ». Cette formation musicale du Pays Basque Espagnol fondée en 1971 est composée de 9 musiciens, une des Txarangas espagnoles les plus réputées, au talent reconnu au niveau international. Leur répertoire, basé sur des arrangements et compositions originales, est très diversifié, depuis la musique traditionnelle du Nord de l'Espagne aux pasodobles classiques, en passant par des chansons d'aujourd'hui aux corridos mexicains, valse, mambo, cumbia, et autre rock.

Lous Berretes a innové pour cette 7^{ème} édition en ouvrant leur scène aux chanteurs bigourdans. Un espace « cantéra » leur était dédié dans lequel se sont produits le groupe Rambahl, ainsi que tous les groupes souhaitant partager les traditions vocales de Bigorre et de toute l'Occitanie. Une rare et très belle soirée.



Vie de la Cité

RENCONTRE AVEC LES ASSOCIATIONS AUREILHANAISES

La Ville d'Aureilhan compte près de 50 associations. Pour les faire mieux connaître, la Commune organise depuis 6 ans la « Rencontre avec les associations aureilhanaises ». Le 10 septembre dernier, elles ont animé le Centre Jean Jaurès et ont montré à un public nombreux et intéressé leurs savoir-faire, le tout dans une ambiance familiale et chaleureuse propice à la découverte de nouvelles activités.



... et CÉRÉMONIE DES TROPHÉES SPORTIFS !



La Ville d'Aureilhan, en partenariat avec l'Amicale Sportive et Culturelle d'Aureilhan (ASCA), organisait le samedi 10 septembre la première soirée des Trophées sportifs. Réunissant une grande partie du monde sportif aureilhanais dans

une ambiance conviviale, 13 récompenses ont été décernées à des équipes et à des athlètes méritants. Le Maire d'Aureilhan, Yannick BOUBÉE, a remercié tous les dirigeants, formateurs, bénévoles pour le travail fourni

au sein des clubs sportifs, pour l'épanouissement des enfants comme des adultes, que leur pratique sportive soit orientée aussi bien vers le loisir que vers la compétition. Bravo à eux !

RÉTRO : CONCERT ET REPAS PARTAGÉ AUX CÈDRES

Sous un soleil estival, la MJC organisait un repas partagé sur l'esplanade des Cèdres, le 30 août dernier. Les habitants et les enfants du quartier se sont retrouvés autour d'un verre, d'une pizza « maison », le tout dans une ambiance musicale jazzy et festive. Le cocktail parfait pour reprendre la rentrée en douceur.



CITOYENNETÉ

POUR VOTER EN 2017, JE PENSE A M'INSCRIRE EN MAIRIE AVANT LE 31 DECEMBRE !

Quatre scrutins électoraux seront organisés en 2017 : les 1^{ers} et 2^{èmes} tour des élections présidentielles et législatives.

LA REGLE

Pour pouvoir voter en 2017, il faut être inscrit sur les listes électorales d'Aureilhan ou bien en avoir fait la démarche auprès des services de la Mairie avant le 31 décembre 2016.



CAS PARTICULIERS : INSCRIPTION L'ANNEE DE L'ELECTION

Si vous êtes dans l'une des situations suivantes, vous pouvez vous inscrire et voter en 2017 :

- jeune ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars et le jour de l'élection,
- personne qui déménage pour des motifs professionnels après le 1^{er} janvier,
- fonctionnaire admis à la retraite après le 1^{er} janvier,
- militaire retournant à la vie civile après le 1^{er} janvier,
- acquisition de la nationalité française après le 1^{er} janvier,
- recouvrement de l'exercice du droit de vote après le 1^{er} janvier.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

LA POLICE MUNICIPALE S'INSTALLE A L'ECLA

Depuis le 5 septembre dernier, les locaux de la Police Municipale sont situés au 1^{er} étage de l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan (24, avenue Jean Jaurès).

POUR CONTACTER LA POLICE MUNICIPALE

Vous pouvez joindre la Police municipale par téléphone en appelant la Mairie au numéro suivant : **05.62.38.91.50.**

Vous pouvez également envoyer un message électronique à l'adresse suivante : mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr

ACCUEIL DU PUBLIC SUR RENDEZ-VOUS

A votre demande, vous serez reçus, uniquement sur rendez-vous, lors des trois permanences hebdomadaires suivantes :



- le lundi de 14h00 à 16h00 en Mairie,
- le mardi de 14h00 à 16h00 à l'ECLA,
- le jeudi de 16h00 à 16h30 et de 17h15 à 18h00, à l'ECLA.

PERMANENCE DE LA POLICE NATIONALE EN MAIRIE

La permanence de la Police Nationale se déroule en Mairie. Tous les mercredis, de 14h30 à 17h30, un fonctionnaire de la Police Nationale reçoit les mains courantes ainsi que les plaintes, dans les locaux de la Mairie.

Le Conseil Municipal a décidé :

Le 6 septembre 2016 :

- d'attribuer les marchés de travaux de réhabilitation du Centre Jean Jaurès ;
- de demander des subventions à plusieurs partenaires pour la réhabilitation du Centre Jean Jaurès ;
- d'attribuer une subvention exceptionnelle à la Maison des Jeunes et de la Culture d'Aureilhan (acquisition de matériel informatique et 20^{ème} anniversaire) ;
- de lancer la procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme pour élaborer une Orientation d'Aménagement et de Programmation sur le secteur de la Tuilerie Oustau et ouvrir cette zone à l'urbanisation.



En savoir plus :

Retrouvez toutes les décisions du Conseil Municipal sur :
> <http://www.ville-aureilhan.fr/fr/comptes-rendus>

Groupe « Aureilhan - Citoyens 2014 »

Le regard du Groupe Aureilhan Citoyen sur :

- La Réhabilitation du centre Jean Jaurès :

Le Centre Jean Jaurès construit en 1965 héberge en centre ville diverses manifestations festives, il est aussi utilisé pour des activités sportives ou culturelles. Cette opération d'un cout de 1 560 900 euros sera financée par diverses subventions et par des fonds propres de la commune à hauteur de 774 785 €. Les travaux porteront sur la rénovation thermique, la sécurisation et l'amélioration des conditions d'utilisation. Le souhait de cette réhabilitation était inscrit dans notre programme lors des dernières élections municipales, nous avons donc voté pour sa réalisation. Nous aurions cependant souhaité que la réfection de la « partie cuisine » soit pensée de manière plus globale afin que les aureilhanais et les associations de notre commune puissent bénéficier d'équipements modernes tels qu'on peut en rencontrer dans la plupart des salles des fêtes.

- Les bancs de galets devant les commerces du bout du Pont

Des plots en bois empêchant le stationnement devant les commerces du Bout du Pont avaient été installés, il y a quelques années, lors de la réhabilitation de ce quartier. Déjà, à l'époque la mise en place de ces équipements avait été contestée par les commerçants qui se sentaient sanctionnés dans leur activité. Victimes du temps et des manœuvres des conducteurs bravant l'interdiction, ces plots inesthétiques ont été remplacés par des bancs en gabions (galets) tout aussi inesthétiques faisant obstruction au stationnement. Les municipalités d'Aureilhan comme celle de Séméac persistent à ne pas comprendre que de simples « arrêts minute » certainement moins coûteux contribueraient à favoriser la redynamisation de ce quartier dont l'activité commerciale décline.

- La création de la Zone agricole protégée de L'Ousse

Une décision préfectorale a autorisé la création de la Zone Agricole Protégée de la plaine de l'Ousse sur les Communes d'Aureilhan et d'Orleix.

La ZAP de l'OUSSE est la première créée en région OCCITANIE elle a pour but comme l'indique l'arrêté préfectoral de maintenir un espace agricole cohérent en périphérie de l'agglomération tarbaise, soutenir l'activité des agriculteurs et conforter l'orientation polyculture et élevage de ce territoire en protégeant le foncier support de cette activité, préserver le patrimoine historique, naturel et paysager de la Vallée de l'Ousse. Nous avons soutenu avec force cette initiative et nous félicitons de cette création portée par l'ensemble des groupes composant le conseil municipal à l'exception du groupe d'extrême gauche.

**Jean-Marc LACABANNE -
Françoise MAZOUÉ - André
BOYRIE - Myriam LAGARDE
Conseillers municipaux**

Groupe « Vivre autrement Aureilhan »

En feuilletant le magazine municipal...

Original. La police municipale est transférée à l'E.C.L.A. On peut la joindre en appelant la mairie !

Avenue-de-La-Chartreuse. De mémoire, on ne sait pas de quand date la dernière réfection de la chaussée d'une longueur de 1km. 20% viennent d'être refaits. Un exploit ! Les 80% restants pourront attendre...des décennies ainsi que les autres chaussées d'Aureilhan.

Comme le dit le maire : « Ensemble, vivons bien au quotidien » (édito du n°7).

Centre-Jean-Jaurès. Après de multiples réhabilitations qui ont donc été inutiles voici la dernière qui débutera en octobre. Complète et finale comme le bouquet d'un feu d'artifice, et pour plus d'un million et demi d'euros ! Sans réflexion globale sur l'aménagement de cet espace, on doutera de la réussite de cette opération comme des précédentes.

Encore de l'argent au Bout-du-Pont. Dans

une concertation fertile, les quilles en bois ont été supprimées, du moins ce qu'il en restait. Des cages remplies de cailloux et recouvertes de planches de bois, au nombre de 8, les ont remplacées. De quoi réunir tout le quartier et regarder passer les voitures !

T.A.P. pour temps d'activités périscolaires.

« Tout va très bien, madame la marquise » c'est en quelque sorte ce que nous dit la municipalité.

Mais qu'en est-il de la continuité de l'enseignement dispensé par les professeurs prévue par la loi ?

Zéro pointé. Ce n'est pas dans les habitudes de la municipalité, conduite par Y. Boubée, d'anticiper. Encore plus flagrant lorsqu'il s'agit de préserver notre environnement.



Le passage au Zéro Phytosanitaire à Aureilhan a attendu sagement qu'une loi soit votée... en continuant de polluer allègrement.

CO2, mon amour. De même dernièrement, faire venir des repas d'une entreprise lourdaise dans le cadre du portage des repas, dénote une grande conscience écologique et un engagement fort de cette municipalité pour l'environnement.

Gaspillage de papier & d'argent. Distribué avec les publicités que de nombreuses boîtes aux lettres refusent, combien de bulletins municipaux sont lus par nos concitoyennes et nos concitoyens ? Une question pour les décideurs municipaux.

Comme le dit le maire : « les citoyens veulent des élus municipaux utiles et sérieux » (édito n°8).

**Jacques LAPALISSE
& Audrey MAUHOURAT
Conseillers municipaux d'Aureilhan**

Groupe Majoritaire

Des projets pour tous les aureilhanais !

UN TERRITOIRE D'EXCELLENCE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE

A l'instar des nombreux changements qui s'opèrent au niveau national, la politique énergétique de notre territoire est particulièrement active. Cet été, l'agglomération tarbaise a ainsi été désignée comme territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique à travers le programme Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV). En s'engageant à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs, notre Collectivité va pouvoir bénéficier d'un programme d'aide global de l'Etat et poursuivre ses efforts dans cette direction. De plus, les travaux de rénovation énergétique et de mise aux normes du Centre Jean Jaurès ont obtenu le soutien exceptionnel de l'Etat à travers le Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local.

MAITRISER LA CONSOMMATION D'ENERGIE

La Municipalité s'est engagée à rénover l'éclairage public à hauteur de 200 000 euros par an. Grâce à la labellisation « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte », une aide

de 185 650 euros va être attribuée à la Commune. Cela facilitera la réalisation de cet engagement. A terme, les lampes à vapeur de mercure, les néons, les éclairages du type « lampe à boules », dont la lumière éclaire plus le ciel que la rue, seront remplacés dans le cadre du programme triennal 2015-2017. Pour aller plus loin, une commission composée d'élus et de techniciens s'est réunie durant l'été afin de réfléchir à de futures actions : remplacement des éclairages par un balisage approprié ; baisse du nombre de points lumineux ; expérimentation, avec la participation des citoyens concernés, de l'extinction nocturne de l'éclairage public dans certaines rues, comme cela se pratique déjà dans de nombreuses villes en France... L'énergie la moins chère reste encore celle que l'on ne consomme pas.

REALISER LES GRANDS COMME LES PETITS PROJETS

Si la Municipalité encourage, favorise et développe la pratique du sport notamment en dotant la Ville d'équipements modernes (EMSA, Centre Jean Jaurès rénové), les projets plus modestes ne sont pas oubliés pour autant. Toujours à l'écoute des associations, la Ville achèvera cette année l'extension des vestiaires du stade Jules Ferry, fréquentés chaque semaine par

plusieurs dizaines de licenciés de l'ASCA Football, et installera prochainement un auvent au-dessus de la buvette du terrain de rugby situé au Parc des Sports de l'Adour.

Coté voirie, après la réfection de l'avenue de la Chartreuse au début de l'année (création de trottoirs, de places de stationnement pour les véhicules, réaménagement de carrefour), la 1ère partie des travaux de la rue Jean-Jacques Rousseau sera lancée à la fin de l'année. Ce chantier représente 16% du budget d'investissement de la Commune pour l'année 2016. Enfin, la mise en accessibilité des espaces et bâtiments publics se poursuit.

Finalement, ces projets réalisés par la Municipalité remplissent un seul et même objectif : celui de faire d'Aureilhan une ville d'avenir, solidaire, à l'écoute de tous ses citoyens.

Claude PAHU,
Groupe Socialiste et apparenté

Simone GASQUET,
Groupe Communiste

Yves CARRIE,
Europe Ecologie Les Verts

AGENDA

OCTOBRE

Samedi 15 Octobre – ECLA

La MJC fête ses 20 ans

Conférence populaire – Concert – Buvette et restauration sur place - Entrée libre.



24, 25 et 26 octobre 2016-ECLA

Stage dessin (corps, anatomie) et stage manga (personnages)

Places limitées à 10 élèves /

Renseignements : 07 61 48 36 03/

pyreemanga@gmail.com/www://

picasianshow.jimdo.com



Du 24 oct. au 20 Novembre-ECLA

Exposition Manga et Dessin au 1er étage de l'ECLA

Vendredi 28 Octobre -ECLA

« Contes Halloween »

15h, 15h30 et 20h30

Cies des IMPROSTEURS et du BALUCHON / places limitées réservation obligatoire au 06 51 36 60 80 /



Spectacle du soir déconseillé - de 12 ans / mineurs accompagnés -

Tarif unique 8€

NOVEMBRE



Mercredi 2 Novembre - ECLA

« Un monstre à Paris »

CINE GOUTER 15h00

A partir de 6 ans Suivi d'un goûter...

Tarif : 3€



Samedi 5 Novembre - ECLA

« Match National d'Improvisation »

THÉÂTRE 20h30

Cie des ImprostEURS



Vendredi 18 Novembre - ECLA

« Musiques du Monde »

CONCERT 20h30

NEJ'MA - Auditorium de l'ECLA



Pour voir + de photos :

> <http://www.ville-aureilhan.fr> rubrique Agenda

DÉCEMBRE

Vendredi 2 et samedi 3 décembre

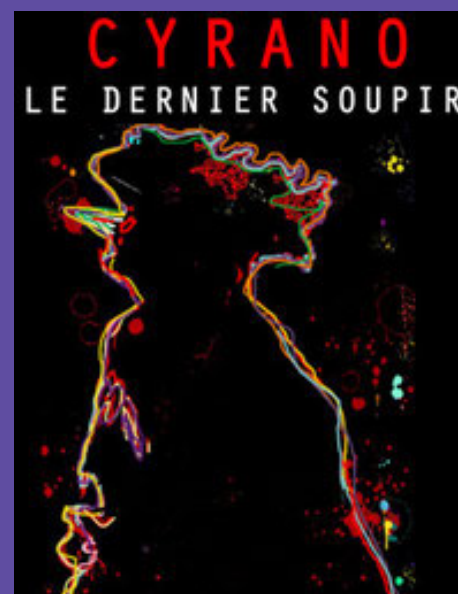


Vendredi 9 Décembre - ECLA

« CYRANO le dernier soupir »

THEATRE 20h30

Cie Théâtre Fébus

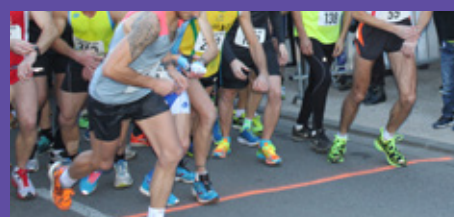


Samedi 10 décembre - ECLA

Audition de Noël de l'ASCA

MUSIQUE à 15h

à l'auditorium de l'ECLA



Samedi 24 décembre

Corrida Lous Berretes

Centre Jean Jaurès